

Plan de relance pour l'industrie-secteurs stratégiques: santé, agro, électronique & intrants essentiels (volet national)

Objectifs de l'aide

- + Soutenir les meilleurs projets d'investissements matériel de nature à renforcer l'autonomie et la résilience des filières industrielles françaises.
- + Diminuer le degré de dépendance vis-à-vis de fournisseurs extra-européens.

Caractéristiques et financeur

- › Projet individuel ou collaboratif
- › Projets ciblant les secteurs santé, agroalimentaire, électronique et intrants essentiels (chimie, matériaux, métaux), (Min 15% du CA de l'entreprise devra être consacré au secteur visé)
- › Projets d'investissements matériels, de (re)localisation ou renforcement d'unités de production dans les filières et chaînes de valeur stratégiques

Bénéficiaires

- › Entreprises de toutes tailles

Type de Financement

- › Sous forme de subvention

Taux d'aides

- › Plusieurs régimes d'aides applicables · dépendant de la taille de l'entreprise et du type de travaux · avec 50% pour l'aide COVID jusqu'à 800k€
- › PE · 30% pour les investissements matériels (IM), 70% pour la Recherche Industrielle (RI), 45% pour le Développement expérimental (DE) et 60% pour l'efficacité énergétique (EE)
- › ME · 20% pour l'IM, 60% pour la RI, 35 pour le DE et 50% pour l'EE
- › GE · 10% pour l'IM, 50% pour la RI, 25% pour le DE et 40% pour l'EE

Budget projet

- › Assiette de dépenses supérieure à 1000k€

Durée du projet

- › 36 mois maximum

Date de soumission des dossiers

- › 3 clôtures intermédiaires · 26 Janvier 2021, 31 Mars 2021 et 1^{er} juin 2021

Pourquoi choisir ce dispositif ?

- + Créez de nouvelles unités de production à moindre risque pour renforcer votre autonomie vis-à-vis des fournisseurs
- + Investissez dans de vos unités de production pour les rendre plus compétitives et plus flexibles
- + Développez la mise en œuvre de processus industriels innovants

